

Agreste Bourgogne

Numéro 153 - juillet 2013



Les comptes de l'agriculture bourguignonne en 2012

Un résultat contrasté suivant les orientations

Le revenu agricole moyen par actif non salarié atteint 35 860 € en 2012, ce qui, inflation comprise, est juste en dessous du meilleur résultat de la décennie.

En tendance, il enregistre une progression : la comparaison des moyennes triennales 2009 et 2012 établit un gain de 4,9 %.

Cette année, seule la viticulture est à la peine, la petite vendange 2012 nuisant au bon résultat ; cependant, pour l'ensemble des autres orientations économiques, la hausse des prix permet une augmentation du revenu dans un contexte d'alourdissement des charges. L'orientation bovins viande s'arrose enfin un bon revenu alors que les grandes cultures engrangent même un résultat record.

Après deux années successives de hausse, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations professionnelles agricoles (moyennes et grandes exploitations) bourguignonnes se stabilise en 2012.

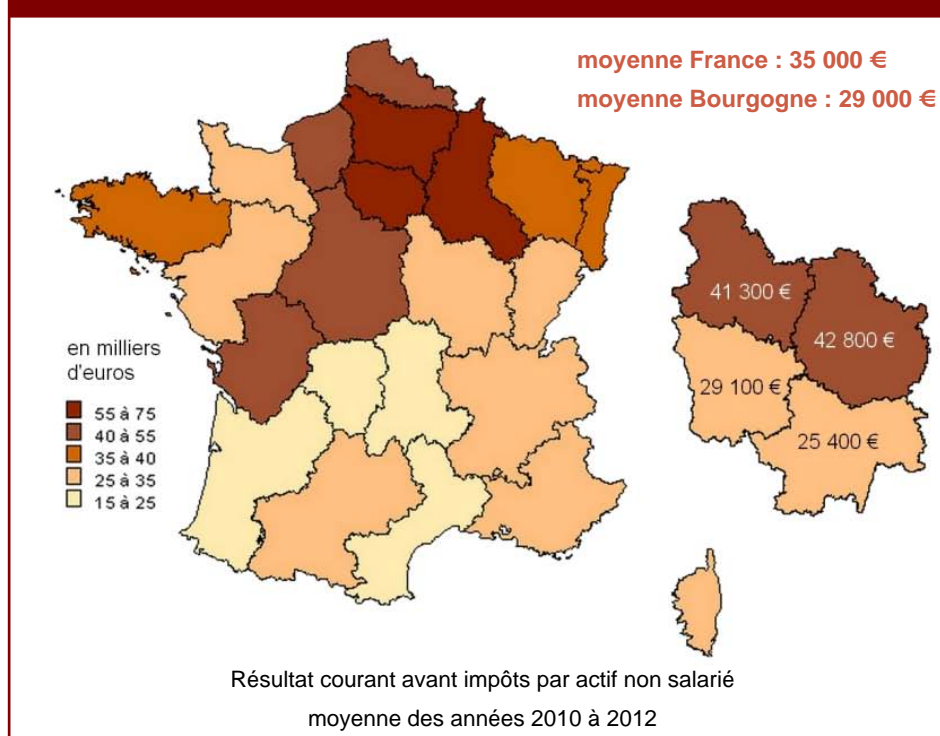
En tendance, la comparaison de moyennes triennales centrées sur 2009 et 2011 montre une progression nette du résultat de l'entreprise agricole de 4,9 %.

Le RCAI (en euros courants) s'établit à 35 800 € par unité de travail non salarié (UTANS) en 2012, ce qui constitue le deuxième meilleur résultat de ces deux dernières décennies (juste derrière 2011). Pour autant, la Bourgogne se classe seulement en 11ème position, en terme de revenu moyen,

au palmarès des régions de France métropolitaine. Elle se situait en 6ème position en 2011. Ainsi, des régions telles que Poitou-Charente, Bretagne ou Haute-Normandie réussissent mieux en terme de résultat moyen. Il s'avère que ce sont les régions dont la part de la viticulture est importante dans leur résultat qui profitent le moins de la hausse des cours.

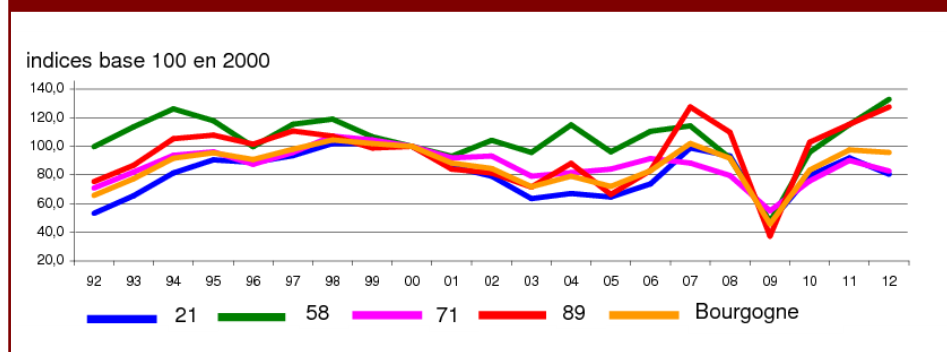
La Bourgogne affiche un revenu d'entreprise agricole moyen inférieur à celui de la France métropolitaine (38 300 €). A l'instar des régions, les départements pour lesquels la viticulture est un facteur clef du résultat enregistrent un RCAI par UTANS en recul en 2012 (Côte-d'Or et Saône-et-Loire). Ainsi, l'Yonne devient le pre-

La moyenne triennale Bourgogne passe sous la moyenne France



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux - © IGN-BDCarto®

Evolution (inflation déduite) du RCAI par actif non salarié



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux

mier département bourguignon avec un résultat de 45 700 € et 22ème au palmarès des départements. La Côte-d'Or se classe 27ème département avec un résultat courant de 41 000 €. La Nièvre est le 43ème département et la Saône-et-Loire, le 61ème pour des revenus moyens respectifs de 33 700 € et 25 400 €.

La diminution de la production est compensée par la hausse des prix

En 2012, la valeur de la production bourguignonne (hors subventions) progresse de 2,2 %. Dans les faits, la production diminue de 5,1 %, mais la progression de 7,7 % des prix compense. La valeur des consommations intermédiaires augmente de 4,2 %. La hausse des coûts porte particulièrement sur les produits pétroliers et les aliments pour animaux. Les aides versées aux exploitations agricoles sont en recul de 9,7 % en valeur au regard de 2011.

Les grandes cultures gagnent encore

Malgré la destruction de 120 000 ha de plantations en sortie d'hiver suite au gel et la nécessité de ressemer en cultures de printemps, la récolte de céréales à paille est équivalente à la moyenne quinquennale et en hausse de 6,2 % par rapport à 2011. L'orge de printemps enregistre même un rendement record de 57 q/ha. Pour les oléagineux, le résultat est plus contrasté : la production recule de 2,8 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Les cours des céréales profitent des déficiences des céréales à paille d'origine Mer Noire. Cela se traduit par une hausse du prix payé au producteur de 18,1 %. Pour l'orge, la progression du prix est de 12 %. La demande croissante en soja en Chine influence directement les cours des autres oléagineux (colza en particulier). Le prix des oléagineux payé aux producteurs

gagne 12,7 % par rapport à 2011. Pour la troisième année consécutive, la valeur de la production végétale, hors subvention et hors vins, progresse nettement, soit + 14,8 % au regard de 2011.

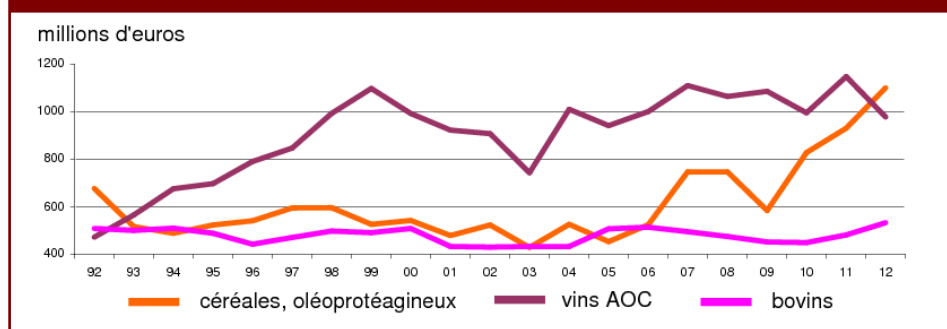
La petite vendange baisse le résultats

Cette année, l'ensemble des éléments influant sur le rendement de la vigne sont mis à mal par les conditions climatiques perturbées (gelées hivernales, juin pluvieux et été instable). Ainsi, les maladies cryptogamiques prolifèrent, la coulure et le millerandage sont aussi très importants. Au final, la production de vins d'appellation régresse de 23,8 %, ce qui constitue la plus petite récolte de la décennie après 2003 (sans tenir compte de l'augmentation de surface). La chute de production atteint 34,4 % en Côte-d'Or. Anticipant la difficulté de fournir les clients en millésime 2012, la demande du négoce est forte. Les cours des vins en vrac prennent de la hauteur, jusqu'à + 38,7 % pour les vins de Côte-d'Or. Les prix de vente à la bouteille (ventes de l'année tous millésimes confondus) affichent une hausse plus modérée. Cela se traduit par une hausse du prix global des vins d'appellation de 11,8 %. elle ne permet pas de compenser la perte de récolte. Au bilan, la valeur de la production viticole bourguignonne se rétracte de 14,9 %.

Le résultat des productions animales s'améliore

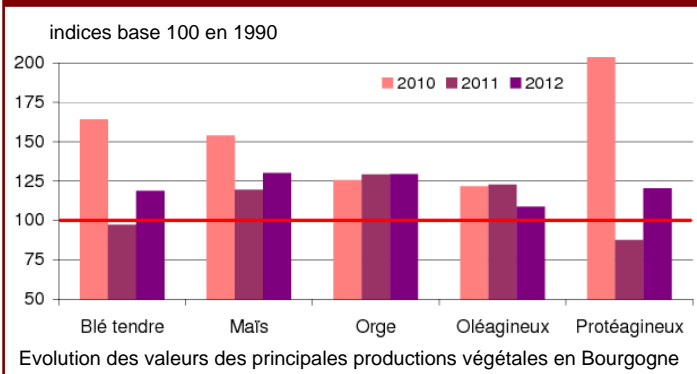
A l'instar des productions végétales, la valeur de la production animale (hors subvention) s'accroît pour la troisième année consécutive, les évolutions demeurant, cependant, plus réduites : + 5,1 % en 2012 (après + 7,1 % en 2011). Des disparités marquées apparaissent cette année suivant les productions. La valeur de la production de gros bovins et veaux augmente de 10,6 % par rapport à 2011, portée par la hausse des cours puisque, en

Evolution de la valeur des trois principales productions en Bourgogne



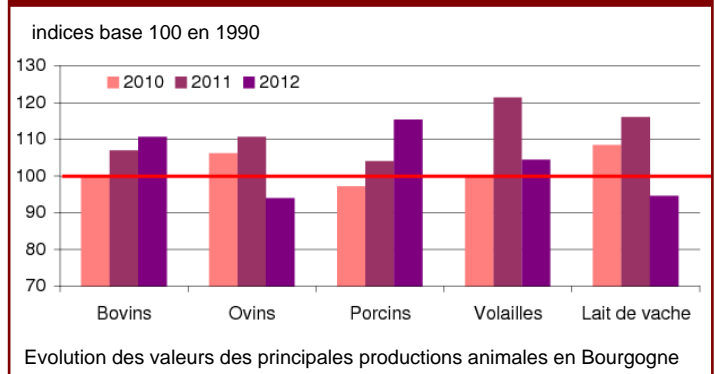
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

La valeur de toutes les principales productions végétales progresse



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Evolution contrastée pour les productions animales



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

2120, la production de gros bovins se réduit de 2 %. D'une part, les abattages de bovins sont freinés (-2 %), notamment en vaches (-3 %), en raison de l'arrêt de la décapitalisation. D'autre part, les exportations de bovins maigres sont en nette diminution (-12 %) : les expéditions vers les clients traditionnels (Italie, Espagne et Grèce) se réduisent en raison d'un contexte économique peu favorable.

Le prix à la production des gros bovins progresse de 11,2 % en 2012, à l'exemple des cours des broutards mâles U de 300 kg, qui sont, en moyenne, 13 % au-dessus de ceux de 2011. De même, pour les bovins gras : le prix des vaches viande R s'établit à 3,93 €/kg et dépasse de 17 % celui de l'année précédente.

La valeur de la production ovine baisse de 6 %. Les effectifs dimi-

nuent à nouveau nettement avec la disparition de petites troupes et l'attrait de la vente d'agneaux au détriment du renouvellement.

La production porcine affiche une forte augmentation de sa valeur (+ 15,3%). Le cours moyen du porc charcutier de classe E est au plus haut niveau depuis 10 ans.

En 2012, la valeur de la production laitière (lait de vache) s'amoindrit de 5,4 %. L'absence de hausse estivale du prix du lait en 2012 conduit à un prix moyen en décrochage par rapport à 2011.

Les charges sont toujours en hausse

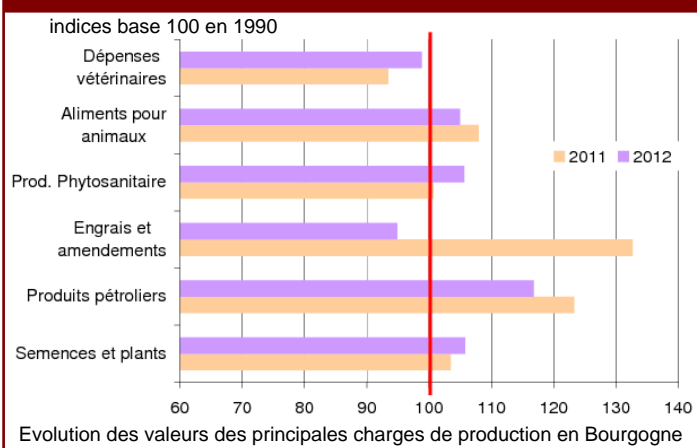
Sur la lancée de 2011, la valeur des charges d'approvisionnement poursuit sa hausse (+ 4,2 %). Les volumes reculent de 3,4 % sans pour autant compenser la flambée des prix (+ 7,9 %). Le plus fort retrait en valeur concerne le poste

« engrais et amendements » (-5,1%), en lien avec une baisse du volume utilisé de 15,3 %. Face à la hausse des charges, les exploitants choisissent de réduire ce poste. Comme par le passé, la plus forte augmentation des charges concerne le poste « produits pétroliers » : 16,8 %, en dépit de la stabilisation des volumes employés. Pour les « produits de protection des cultures », l'évolution est contraire aux autres postes : l'usage des produits de traitements progresse de 5,2 %, en raison des conditions climatiques difficiles qui perturbent leur efficacité.

Moins accusée que l'année précédente, la hausse de 4,9 % des charges « aliments pour animaux » résulte d'une progression du coût de 13,9 %, bien que les usages reculent de 8,9 %.

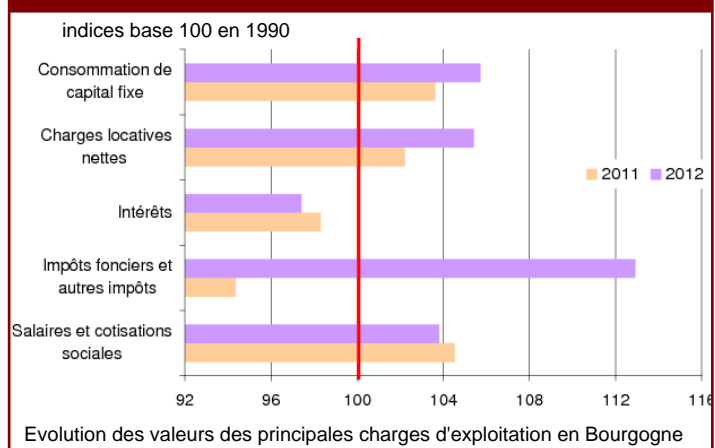
Les charges d'exploitation sont en

Portée par les "produits pétroliers", les charges de production augmentent encore



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Les charges d'exploitation sont en hausse, notamment le poste "impôts"

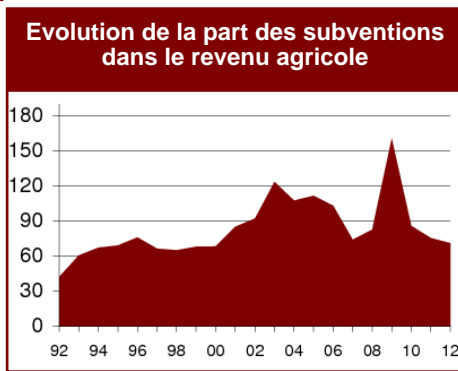


Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

nette augmentation cette année (+ 5 %) en raison de la hausse du poste « impôts fonciers et autres impôts » de 12,9 %. En 2011, les exploitations agricoles touchées par les calamités agricoles bénéficiaient d'un dégrèvement sur le foncier non bâti. D'autre part, le bon résultat de 2011 a mécaniquement entraîné une hausse de l'impôt sur le revenu.

Réduction de la dépendance aux aides

En 2012, les subventions versées aux exploitations bourguignonnes s'élèvent à 567,2 millions d'euros, soit une réduction de 9,7 %. L'absence d'indemnisation au titre des calamités sur fourrages cette année ainsi qu'une baisse des montants des mesures agri-environnementales (MAE) rotation-



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux

nelle et territorialisée expliquent cette évolution. Un paiement en 2011 d'une partie des MAE de 2010 a aussi introduit un biais. La part des subventions dans le RCAI moyen des exploitations professionnelles toutes otex confondues s'établit à 71 %, en baisse pour la troisième année consécutive.

Laurent BARRALIS

Méthodologie

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales orientations de production. Ils sont établis par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt sur le champ des exploitations professionnelles. Ils mesurent l'impact annuel de la conjoncture sur le résultat d'exploitation de l'activité agricole.

Un nouveau système d'information

La méthode utilisée depuis 2006 pour le calcul des comptes nationaux par catégorie d'exploitations a été étendue au calcul des indicateurs de revenu au niveau régional. La base de départ et les séries passées sont directement issues des résultats du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Au niveau régional, les données de base sont les résultats par orientation technico-économique (OTEX). Dans le cas où les résultats d'une ou plusieurs OTEX ne sont pas représentatifs dans la région, des procédures d'arbitrage sont appliquées. Le résultat régional est ensuite recalculé en agrégeant les données par OTEX avec des pondérations issues des enquêtes sur la structure des exploitations. La notion de revenu retenue dans ce nouveau système est celle utilisée traditionnellement dans le RICA : le résultat courant avant impôts par actif non salarié.

Deux précisions

La production de vins correspond à la récolte de l'année, valorisée au prix de la campagne tous millésimes confondus. Pour les productions animales, l'évaluation porte sur les ventes d'animaux finis et le solde entre les entrées et les sorties d'animaux maigres et reproducteurs.

Résultats par OTEX

Le nouveau dispositif de détermination du revenu courant (basé sur le RICA) permet d'obtenir des données cohérentes et comparables en évolution et en niveau pour les principales OTEX de la région (voir méthodologie ci-contre).

En 2012, le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen (en euros courants) par actif non salarié de l'OTEX « Céréales, oléagineux et protéagineux » atteindrait 70 400 €, une progression de 38 % en un an, soit le plus haut niveau depuis 20 ans. Le résultat de l'OTEX « bovins viande » poursuit aussi son augmentation, il s'établirait à 26 100 €, très proche des meilleurs résultats de la précédente décennie. Pour l'OTEX « Polyculture, polyélevage », le RCAI moyen par actif non salarié serait de 37 300 €, à son apogée depuis 20 ans. Le résultat de chacun de ces 3 otex dépasse même le résultat de l'OTEX « Viticulture » : 14 700 €, ce qui représente pour cette orientation le plus mauvais résultat depuis 1993

Pour en savoir plus

Agreste Primeur n° 303 - juillet 2013 : Les comptes provisoires de l'agriculture 2012 par région et catégorie d'exploitation. Une année contrastée entre régions et orientations.

INSEE Première n° 1456 - juillet 2013 : L'agriculture en 2012 en France et en Europe. Les résultats progressent à nouveau en France, mais stagnent en Europe.

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site Internet : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr, rubrique "la Bourgogne en chiffres".



Le compte de l'agriculture en Bourgogne

unité : millions d'euros courants	2011	2012	2012/2011	"2011"/"2008"
Productions végétales (hors subventions)	2 477,2	2 502,1	+ 1,0	+ 9,3
dont <i>céréales</i>	610,9	751,8	+ 23,1	+ 31,9
<i>oléoprotéagineux</i>	319,2	348,0	+ 9,0	+ 50,2
<i>betteraves industrielles</i>	2,5	2,1	- 17,8	- 61,9
<i>plantes fourragères</i>	294,6	313,4	+ 6,4	- 1,1
<i>vins AOC</i>	1 147,8	977,6	- 14,8	- 4,2
Productions animales (hors subventions)	847,5	891,0	+ 5,1	+ 6,0
dont <i>gros bovins, veaux</i>	482,0	533,2	+ 10,6	+ 3,0
<i>ovins, caprins</i>	24,8	23,1	- 6,5	+ 7,1
<i>porcins</i>	38,3	44,2	+ 15,3	+ 3,8
<i>volailles</i>	83,4	87,1	+ 4,4	+ 16,7
<i>lait et produits laitiers de vache</i>	140,7	133,1	- 5,4	+ 7,8
Production de services	105,8	111,4	+ 5,3	+ 10,9
Production totale au prix du marché	3 430,5	3 504,5	+ 2,2	+ 8,5
Subventions sur les produits	81,0	78,6	- 3,0	- 52,9
<i>produits végétaux</i>	3,1	2,3	- 26,8	- 96,1
<i>produits animaux</i>	77,9	76,3	- 2,1	- 26,5
Production totale au prix de base	3 511,5	3 583,1	+ 2,0	+ 5,2
Consommations intermédiaires	1 943,4	2 024,8	+ 4,2	+ 6,0
dont <i>semences et plants</i>	80,0	84,7	+ 5,8	+ 13,7
<i>produits pétroliers</i>	201,4	235,2	+ 16,8	+ 52,8
<i>engrais et amendements</i>	196,1	186,0	- 5,1	- 3,8
<i>produits de protection des cultures</i>	174,1	183,8	+ 5,6	- 5,2
<i>aliments pour animaux</i>	584,6	613,6	+ 4,9	- 1,4
Valeur ajoutée brute	1 568,1	1 558,3	- 0,6	+ 4,2
Subventions d'exploitation	546,9	488,6	- 10,7	+ 22,3
dont <i>paiement unique</i>	407,5	409,4	+ 0,5	+ 20,9
<i>PHAE</i>	27,5	27,1	- 1,6	+ 2,1
<i>ICHN</i>	22,8	22,8	- 0,3	+ 3,1
<i>aides agro-environnementales</i>	26,4	7,7	- 70,7	+ 21,9
<i>autres aides</i>	62,6	21,7	- 65,4	+ 96,1
Charges d'exploitation	1 196,1	1 255,5	+ 5,0	+ 3,5
<i>salaires et cotisations sociales</i>	299,2	310,5	+ 3,8	+ 4,9
<i>impôts fonciers et autres impôts</i>	64,7	73,1	+ 12,9	+ 2,2
<i>intérêts</i>	86,5	84,3	- 2,6	+ 1,1
<i>charges locatives nettes</i>	174,7	184,1	+ 5,4	+ 2,3
<i>consommation de capital fixe</i>	571,0	603,5	+ 5,7	+ 3,7
Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	918,9	791,5	- 13,9	+ 16,3
RNEA par actif non salarié (milliers d'euros)	41,1	36,2	- 11,9	+ 26,0

* "2011" : moyenne triennale centrée sur 2011

"2008" : moyenne triennale centrée sur 2008

Les composantes de la production

unité : millions d'euros courants	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	les principales subventions d'exploitation en 2012	
Productions végétales	692,6	732,4	852,9	840,4	826,2	822,6	924,1	851,9		
dont <i>blé</i>	62,0	77,4	115,5	90,7	68,4	117,6	114,2	126,5		
<i>orge</i>	44,2	44,7	51,8	78,2	43,6	53,4	70,0	89,4		
<i>maïs</i>	2,9	5,2	8,0	6,6	5,6	8,6	9,9	15,0		
<i>oléagineux</i>	43,5	45,5	62,7	76,1	74,2	92,8	109,0	117,0		
<i>betteraves industrielles</i>	9,1	7,9	7,7	-	-	-	-	-		
<i>vins AOC</i>	460,6	481,0	527,5	506,0	555,4	473,1	543,9	415,0		
Productions animales	132,4	134,5	136,4	137,7	125,3	130,1	142,3	148,5	paiement unique	108,48
dont <i>gros bovins, veaux</i>	80,7	85,0	83,9	80,0	74,4	75,4	80,0	87,5	PHAE	4,55
<i>ovins, caprins</i>	6,4	5,6	5,5	5,1	5,8	6,3	6,7	6,0	aides agro-env.	2,17
<i>porcins</i>	5,5	6,0	5,7	6,1	5,6	5,6	7,7	8,9	ICHN	3,65
<i>volailles</i>	2,4	2,7	3,2	3,8	3,7	4,0	5,3	5,6		
<i>lait de vache</i>	31,2	28,7	30,7	36,1	29,1	31,4	35,3	34,1		
Subventions sur les produits	123,0	39,2	38,9	39,1	37,5	13,8	13,2	12,7		
<i>produits végétaux</i>	87,9	22,0	21,6	21,7	20,4	0,6	0,8	0,6		
<i>produits animaux</i>	35,1	17,2	17,3	17,4	17,0	13,2	12,5	12,2		
Productions végétales	189,6	199,8	251,8	253,3	240,4	271,7	301,9	331,5		
dont <i>blé</i>	23,6	29,0	40,1	34,3	30,5	50,1	49,4	59,8		
<i>orge</i>	14,9	19,3	25,7	24,2	16,8	21,0	27,9	36,9		
<i>maïs</i>	5,2	4,7	8,3	5,2	5,6	9,7	10,4	13,8		
<i>oléagineux</i>	15,0	16,3	22,9	28,7	26,5	33,6	42,0	47,5		
<i>betteraves industrielles</i>	-	-	-	-	-	-	-	-		
<i>vins AOC</i>	58,7	53,4	71,4	67,4	58,0	70,3	75,4	72,3		
Productions animales	178,6	175,4	164,6	161,8	151,5	153,6	167,3	177,5	paiement unique	78,98
dont <i>gros bovins, veaux</i>	147,5	145,1	133,4	126,9	118,5	120,0	130,2	144,4	PHAE	7,08
<i>ovins, caprins</i>	8,2	7,3	6,7	5,5	5,5	5,4	7,7	6,4	aides agro-env.	1,15
<i>porcins</i>	4,6	5,3	5,0	5,9	6,2	5,6	5,9	6,8	ICHN	6,50
<i>volailles</i>	2,0	1,8	2,1	2,8	2,3	2,3	2,5	2,5		
<i>lait de vache</i>	7,9	7,2	7,4	8,6	7,1	7,9	9,0	8,4		
Subventions sur les produits	101,3	43,0	42,5	43,0	41,4	26,1	24,5	23,9		
<i>produits végétaux</i>	41,2	10,5	10,4	10,4	9,7	0,4	0,4	0,3		
<i>produits animaux</i>	60,1	32,5	32,1	32,7	31,7	25,7	24,1	23,6		
Productions végétales	409,4	449,3	520,3	499,3	521,5	499,8	558,1	557,8		
dont <i>blé</i>	19,3	29,3	44,3	35,6	26,5	46,6	43,2	54,8		
<i>orge</i>	5,8	6,6	9,7	10,2	6,7	8,9	10,2	12,8		
<i>maïs</i>	14,2	18,3	35,3	24,6	20,0	28,5	35,6	44,8		
<i>oléagineux</i>	11,8	11,8	19,2	18,5	17,4	20,6	29,4	33,1		
<i>betteraves industrielles</i>	0,5	0,5	0,5	-	-	-	-	-		
<i>vins AOC</i>	216,0	236,1	264,1	241,8	255,8	231,0	263,1	230,7		
Productions animales	353,5	353,1	359,4	359,3	350,8	350,1	377,8	399,5	paiement unique	109,18
dont <i>gros bovins, veaux</i>	231,3	234,3	231,1	222,3	214,5	211,7	225,5	249,1	PHAE	14,39
<i>ovins, caprins</i>	8,5	8,4	7,9	5,5	6,4	6,8	5,5	5,9	aides agro-env.	0,76
<i>porcins</i>	13,5	13,6	12,7	13,7	12,3	10,5	8,0	9,2	ICHN	11,66
<i>volailles</i>	25,1	22,8	29,2	34,3	31,6	30,7	38,4	38,8		
<i>lait de vache</i>	39,2	35,9	39,5	46,1	37,3	40,5	48,7	47,0		
Subventions sur les produits	138,4	60,2	59,8	60,1	57,9	39,3	36,7	35,9		
<i>produits végétaux</i>	33,9	8,3	8,2	8,2	7,6	0,1	0,1	0,1		
<i>produits animaux</i>	104,5	51,9	51,5	51,9	50,3	39,2	36,6	35,9		
Productions végétales	468,3	510,5	610,9	629,2	529,6	612,4	693,1	760,9		
dont <i>blé</i>	79,9	93,8	141,0	118,8	90,9	140,9	139,3	170,3		
<i>orge</i>	36,4	44,4	51,9	72,6	40,2	51,3	65,9	86,1		
<i>maïs</i>	5,4	5,2	10,9	6,1	4,2	7,8	9,3	11,1		
<i>oléagineux</i>	52,9	55,0	74,7	96,3	89,9	106,3	130,6	140,5		
<i>betteraves industrielles</i>	9,0	5,3	5,7	2,5	2,2	2,4	2,5	2,1		
<i>vins AOC</i>	207,1	231,0	246,9	249,0	215,5	221,4	265,4	259,7		
Productions animales	141,1	138,9	141,2	149,0	136,9	143,5	160,1	165,6	paiement unique	112,75
dont <i>gros bovins, veaux</i>	49,0	50,5	47,5	45,6	44,2	43,5	46,3	52,2	PHAE	1,08
<i>ovins, caprins</i>	4,3	4,3	4,1	3,9	4,3	4,5	4,8	4,8	aides agro-env.	3,65
<i>porcins</i>	15,3	15,0	13,7	14,1	13,7	14,9	16,7	19,3	ICHN	0,95
<i>volailles</i>	23,0	23,3	27,5	33,6	31,0	31,8	37,2	40,3		
<i>lait de vache</i>	42,2	38,3	40,1	46,3	38,3	41,4	47,7	43,6		
Subventions sur les produits	126,6	34,9	34,2	33,7	32,2	6,4	6,6	6,0		
<i>produits végétaux</i>	110,8	28,0	27,3	26,7	25,4	1,4	1,9	1,4		
<i>produits animaux</i>	15,8	6,6	6,9	7,0	6,8	5,1	4,8	4,7		